

**Francis VRIGNAUD - Mairie de Luçon**

11/05/24 19:13

## déviation

à : [enquetepublique.vendee1@orange.fr](mailto:enquetepublique.vendee1@orange.fr)

---

Bonjour

Je pense que la déviation de Saint Jean de Beigné et de Sainte Gemme est une nécessité au regard du flux de circulation surtout les poids lourds qui rendent la vie compliquée pour les riverains

Certes il faut tenir compte des remarques (commerçants et agriculteurs)

Des solutions existent 'remembrement voies d'accès' se sera mieux que la situation actuelle et pour l'environnement il y a peu de buisson il peut y avoir des plantations et se sera mieux que des bouchons interminables dans le bourg pour la population

Il ne faudrait pas que la surface soit déduite du ZAN a négocié âprement